

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 13 juin 2023

PROCES VERBAL

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Etaient présents : M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. ARGAUT Jean-Pierre, M. André MAITROT, Mme ROTH Michèle, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, M. DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, EDESA Stéphanie DURUPT Sandra, M. BOSSAERT Renaud M. GROSJEAN Sébastien, Mme PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, Mme ROGE Patricia et M. LAROCHE Sébastien formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

M. TRIAULAIRE Jean-Pierre
Mandataire Mme LEDOUBLE Catherine

Mme ERCAN Meryam
Mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

M. NOEL Cédric
Mandataire M. LIMA Emmanuel

Mme NONCIAUX-GRADOS Véronique
Mandataire M. DRAGON Jean-Luc

M. BALLANFAT Florent
Mandataire M. CORNEVIN Jean-Pierre

Était absente :

Mme SAINT-DIZIER Virginie

Mme Le Maire

Merci beaucoup.

Je vous propose maintenant de désigner une secrétaire de séance. Je vous propose Mme Olympe PAGLIA.

Y a-t-il des oppositions ?

Je vous remercie.

Nous allons adopter le procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars dernier. Avez-vous des questions ou des remarques sur ce PV ? Je vous remercie.

Pour information, le prochain conseil municipal aura lieu le 4 juillet à 19 H 00.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.

BUDGET DE LA COMMUNE – ANNEE 2022 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

BUDGET DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Monsieur Jean-Pierre CORNEVIN

Simplement une explication de vote classique, pour préciser que bien entendu, nous voterons contre ce compte administratif 2022.

D'abord, parce que nous avons voté contre le budget primitif et puis parce qu'au-delà des chiffres que je rappelle régulièrement, notamment sur le fait de contracter systématiquement les dépenses de fonctionnement pour ne pas avoir à recourir à l'emprunt, ce qui est à notre sens, une erreur, compte tenu du faible endettement de la commune et de la faiblesse des taux d'intérêts.

Mais à mi-mandat, on se rend compte qu'au-delà de cela, les fondamentaux de votre gestion municipale perdurent, à savoir l'artificialisation des sols, même si je conçois une petite prise de conscience mais on paie encore aujourd'hui les choix des mandats précédents et votre entêtement à poursuivre coûte que coûte le projet de la Zac d'Echenilly, par exemple, tel qu'il avait été imaginé il y a plus de 20 ans avec l'artificialisation de 52 ha de terres cultivables, alors que toute le monde sait aujourd'hui que c'est un non-sens écologique.

Pareil pour le bus gratuit, vous n'allez pas au bout de l'idée alors qu'avec 20 000 € de plus, on aurait créé l'accès libre permanent du bus pour la jeunesse Dryate et nous aurions renvoyé un signe fort aux autres communes de l'agglomération ainsi qu'à Troyes Champagne Métropole, sur ce qu'il convient de faire aujourd'hui localement en matière de mobilité et de lutte contre le réchauffement climatique. C'est un peu comme TCM qui fait le bus gratuit le dimanche et qui ne veut pas entendre parler du week-end complet.

Et parallèlement à tout cela, vous investissez encore 200 000 € dans la vidéosurveillance, principalement sur le quartier Maugout, voilà encore une caractéristique de votre gestion alors que les gens du quartier réclament à leur bailleur des gardiens d'immeuble depuis des années et qu'ils continuent de subir les manquements de leur bailleur social : manque de chauffage, coupure d'eau chaude, bien que celle-ci ait augmentée de 258 % en un an, hygiène déplorable, etc ... Vous connaissez tout cela, vous avez dû lire la presse. Et tout cela sans que la municipalité n'intervienne.

Avec Ravel, c'est quand même près de 20 % de nos concitoyens qui vivent en HLM et ils ont le droit de vivre dans des conditions respectables et ce n'est pas toujours le cas. Voilà ce que nous voulions relever à l'occasion de ce compte administratif et également ce petit bilan de mi-mandat. Merci.

Monsieur Emmanuel LIMA

Merci Monsieur CORNEVIN. On ne va pas refaire le débat, ce sont des choses qui avaient déjà été débattues avec Mme LEDOUBLE lors de la présentation du budget.

Y-a-t 'il d'autres remarques, d'autres questions ?
Nous allons donc passer au vote.

**Vote : 27 voix pour
4 voix contre (M. Jean-Pierre CORNEVIN
+ pouvoir de M. Florent BALLANFAT, Mme
Patricia ROGE, M. Sébastien LAROCHE)**

**BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU
RESULTAT DEFINITIF 2022**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

**Vote : 28 voix pour
4 voix contre (M. Jean-Pierre CORNEVIN
+ pouvoir de M. Florent BALLANFAT, Mme
Patricia ROGE, M. Sébastien LAROCHE)**

**PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'EMPLOIS
PERMANENTS DE PSYCHOMOTRICIEN, DE
COORDINATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
ET DE CHARGE DE COMMUNICATION**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – CONVENTION
DEFINISSANT LES CONDITIONS FINANCIERES DE
REPRISE DU COMPTE EPARGNE TEMPS D'UN
AGENT MUTE A LA VILLE D'ARCIS SUR AUBE**

(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)

Vote : unanimité

**ECOLE MUNICIPALE DES ARTS ET LOISIRS –
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

(Lecture du rapport par Mme Marie-Pierre LEROY)

Vote : unanimité

**ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION
DES AMIS DU VITRAIL DE L'AUBE**

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Vote : unanimité

**ADHESION A L'INSTITUT MONDIAL D'ART ET DE LA
JEUNESSE (IMAJ) ET ORGANISATION D'UNE
EXPOSITION SUR LE THEME « JEUX ET JOUETS »**

(Lecture du rapport par Mme Marie-Pierre LEROY)

Vote : unanimité

**ESPACE GERARD PHILPE – DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND
EST POUR LA SAISON 2023/2024**

(Lecture du rapport par Mme Marie-Pierre LEROY)

Vote : unanimité

**CENTRE MEDICO-SCOLAIRE :
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE TROYES ET
LES COMMUNES CONCERNEES**

(Lecture du rapport par Mme Sylvie QUINTART)

Vote : unanimité

**SUBVENTIONS A VERSER AU FOOTBALL CLUB DE
LA METROPOLE TROYENNE POUR SA
PARTICIPATION A LA SECTION SPORTIVE
FOOTBALL DU COLLEGE DE LA VILLENEUVE**

(Lecture du rapport par Mme Catherine BERLOT)

Vote : unanimité

**ACCEPTATION DE FONDS DE CONCOURS
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE – CREATION
DE 2 TERRAINS DE TENNIS COUVERTS**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

**EXTENSION DE RESEAU ENEDIS – CHEMIN DES
SUIVOTS – VERSEMENTS D'UN FONDS DE
CONCOURS**

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Vote : unanimité

**RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC –
FONDS DE CONCOURS A VERSER AU SDEA**

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : unanimité

**AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX
D'EXTENSION ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF
DE VIDEOPROTECTION – AUTORISATION A
SIGNER**

(Lecture du rapport par M. Pascal GOJJARD)

Monsieur Jean-Pierre CORNEVIN

Nous allons voter contre ce rapport. Nous sommes contre la vidéo protection, pas d'une façon dogmatique, mais là, ça pourrait s'accompagner d'autres efforts.

Dans la commune, on parle depuis des années des gardiens d'immeuble, ça n'avance pas. On claque comme ça des milliers d'euros encore dans les caméras sur Maugout et d'autres quartiers où ça n'a pas vraiment fait la démonstration de son efficacité donc, nous voterons contre ce rapport.

**Vote : 28 voix pour
4 voix contre (M. Jean-Pierre CORNEVIN +
pouvoir de M. Florent BALLANFAT, Mme Patricia
ROGE, M. Sébastien LAROCHE)**

**ACHAT DE 3 PARCELLES BOISEES – BOIS DE
LA FONTAINE SAINT-MARTIN**

(Lecture du rapport par Mme Myriam KUROWSKI)

Vote : unanimité

**ACHAT D'UNE PARCELLE DE BOIS – BOIS DU
BERT CORTINS**

(Lecture du rapport par Mme Myriam KUROWSKI)

Vote : unanimité

**ANCIENNE TEINTURERIE RUE DES FRERES GILLET –
CONVENTION DE PROJET AVEC L'ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER DU GRAND-EST – AUTORISATION
A SIGNER**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

**AMENAGEMENT – URBANISME – DELEGATION DU
DROIT DE PREEMPTION URBAIN A
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE GRAND
EST (EPFGE) POUR LA CREATION DE QUELQUES
LOGEMENTS SENIORS OU INCLUSIFS ET
L'AMENAGEMENT D'UN PARC OU DE JARDINS
PARTAGES SUR LA FRICHE DE LA TEINTURERIE RUE
DES FRERES GILLET**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

**DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE
L'ESPLANADE DU FOIRAIL**

(Lecture du rapport par M. Jean-Pierre ARGAUT)

Monsieur Jean-Pierre ARGAUT

Pour ceux qui n'ont pas connu Georges ROYER, je vais vous faire un historique rapide.

Georges ROYER est né le 28 août 1926 à Villemereuil. Il est sorti chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre National du mérite et médaillé d'or du travail pour son action à la banque Crédit du Nord. Il a été apprenti boulanger de 1939 à 1941 puis attaché de direction de Crédit du Nord de 1943 à 1986.

Il a été nommé Conseiller municipal de 1953 à 2001 puis Maire de Saint-André de 1958 à 1989. Il a été ancien vice-président du Conseil général ensuite secrétaire du Conseil Régional Champagne-Ardenne, Premier secrétaire à sa création du Syndicat Intercommunal SIVOMAT, membre fondateur de l'association française du Conseil des Communes d'Europe, membre fondateur de l'association des anciens maires et adjoints.

Voilà ce que je pouvais dire sur Georges ROYER qui était un animateur pour la mise en place de la culture à

Saint-André et notamment par la création de la bibliothèque comme elle est actuellement et qui a motivé la Ville pour se développer dans ce sens-là pendant les 30 ans où il a été Maire de Saint-André.

Monsieur Jean-Pierre CORNEVIN

Georges ROYER a été Maire de la commune pendant 30 ans et ça nous paraît tout à fait logique que l'on donne son nom à la bibliothèque qu'il a créée donc nous souhaitons voter pour.

Cependant, pour la 2^{ème} proposition, je pense qu'on manque d'imagination, donc on vous demande un vote séparé.

Vote :

- **Bibliothèque Georges Royer : unanimité**

Monsieur Jean-Pierre ARGAUT

Pour le 2^{ème} personnage, je ne vais pas vous faire un historique parce qu'il y en aurait pour un certain temps.

Entre sa naissance du 29 novembre 1932 à Paris, son décès le 26 septembre 2019 à 86 ans.

Son activité municipale comme Maire de Paris de 1977 à 1995. Le fait qu'il ait été président de la République de 1995 à mai 2007, qu'il était Premier ministre à différentes reprises notamment sous GISCARD D'ESTAING, François MITERRAND. Il a également été Secrétaire d'État, député européen.

Ensuite, ce sont les activités d'un acteur politique hyper engagé, connu et reconnu et qui a travaillé avec tous les Présidents depuis Georges POMPIDOU.

Voilà ce que je pouvais dire sur Monsieur CHIRAC, pour lequel nous proposons l'esplanade Jacques CHIRAC.

Madame le Maire

Concernant l'Esplanade Jacques CHIRAC, je vous fais une petite précision, c'est surtout en sa qualité de président de la République que je vous fais cette proposition. Sachant que les autres Présidents de la Vème République ont tous une rue à leur nom sauf, Valéry GISCARD d'ESTAING.

Donc je pense que je vous ferai une proposition une autre fois et si un autre président venait à mourir, mais je ne le leur souhaite pas, je vous proposerai d'en faire de même.

Madame Patricia ROGE

Ça manque un peu d'originalité. J'ai repéré qu'à Saint-André, on avait plus de 99 % du nom des rues qui sont des noms d'hommes donc, déjà ça, c'est un petit peu dommage quand on pense qu'au Panthéon il n'y a que 9 femmes.

Il y avait d'autres personnes, puisqu'on nous a dit d'essayer de trouver des noms, moi je pensais que Jacques CHIRAC est déjà à la médiathèque, on avait Simone VEIL.

Madame le Maire

On a une rue Simone VEIL.

Madame Patricia ROGE

Annie ARNAUT, c'était bien, Gisèle HALIMI, c'était pas mal, Lucie AUBRAC, Olympe DE GOUGES.

Et s'il fallait garder un homme à la limite un défenseur du droit des femmes à la révolution et un défenseur d'éducation populaire, vu tout ce qui est mis en avant ici en éducation populaire, j'avais pensé à Monsieur CONDORCET.

Enfin voilà, changeons, je pense que Monsieur CHIRAC peut attendre un petit peu.

Monsieur Jean-Pierre CORNEVIN

Madame le Maire, je souligne quand même, on a été vraiment très surpris que 99 % des noms de rue à Saint André soient des noms masculins. Je crois qu'il doit y avoir 3 noms de femmes : Odette OLIGNY, la rue COLETTE et la rue Simone SIGNORET, et il a fallu se battre comme des chiffonniers pour l'avoir.

Madame Le Maire

Nous avons les rues Simone VEIL et Annie GIRARDOT.

Monsieur Jean-Pierre CORNEVIN

Alors c'est tout récent et donc ça fait 99 % quand même.

Madame Le Maire

Nous l'avons choisi ensemble. Je vous propose de passer au vote.

Madame Patricia ROGE

Donc nous allons voter contre. C'est simple, il n'y a jamais de discussion.

Vote :

- **Esplanade Jacques Chirac :**
28 voix pour
4 voix contre (M. Jean-Pierre CORNEVIN
+ pouvoir de M. Florent BALLANFAT, Mme Patricia ROGE, M. Sébastien LAROCHE)

SPL X-DEMAT – REUNION DE L'ASSEMBLEE SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Vote : 30 voix pour

**2 non-participations (MM. BALLAND
Alain et LIMA Emmanuel n'ont pas participé
en raison de leur appartenance à la SPL)**

RAPPORT SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE 2022

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX 2022

(Lecture du rapport par M. Sébastien GROSJEAN)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DONNEE A MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Mme le Maire

Nous avons épuisé l'ordre du jour et je vous promets qu'on fera un brainstorming la prochaine fois que nous aurons une dénomination à faire.

Merci, bonne soirée à tous et rendez-vous le 4 juillet.

FIN DE LA SEANCE A 20H40

La Secrétaire de Séance,

Mme Olympe PAGLIA